

<p style="text-align: center;">LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR EN VUE DE LA DELIVRANCE DU BREVET DE PILOTE ULM</p>

- **2 photographies** d'identité récentes (**taille maximum 2,7 X 3,4**).
- **Photocopie d'une pièce d'identité (Passeport, C.N.I. ou titre de séjour)**
Si l'adresse figurant sur la pièce d'identité a changé, préciser la nouvelle adresse sur la photocopie.
- **La déclaration de début de formation** délivrée par l'organisme de formation.
- **L'original du certificat d'aptitude aux épreuves théoriques ULM ou photocopie licence (avion, planeur, hélicoptère) ou photocopie du théorique (avion, planeur, hélicoptère).**
- **L'attestation de contrôle en vol** dûment complétée et signée par l'instructeur formateur, l'examineur et l'élève pilote en précisant la classe d'ULM ainsi que l'adresse du candidat.
- **L'attestation de réussite à l'épreuve au sol spécifique.**
- **Le formulaire de redevances** renseigné, accompagné du paiement ou du justificatif d'exonération ou de prise en charge
- Les brevets et licences délivrés par le Service sont renvoyés aux associations concernées sauf demande contraire du pilote

ATTENTION

Tout dossier incomplet ou non conforme aux éléments ci-dessus sera retourné.

**Direction de la Sécurité de l'Aviation civile Nord
Orly Sud n° 108
94396 ORLY aérogare cedex
Tél : 01 69 57 74 62
FAX : 01 69 57 74 71**